

DROIT DE REPONSE

Dans l'éditorial du dernier numéro de la revue de la FNCTA, M. Schoenstein, le président nous explique que des auteurs pourtant représentés par des compagnies théâtrales adhérentes ne font l'objet d'aucun article. Nous avons déjà remarqué cet ostracisme que nous trouvions regrettable de la part d'une fédération censée représenter tous les genres théâtraux dans leur diversité, pourtant nous nous en accommodions aisément puisque nous n'avions pas attendu le jugement de la fédération pour être reconnus par les troupes de théâtre amateur mais dans ce numéro d'Avril, ce choix est justifié avec des propos (et c'est là où le bât blesse) qui cherchent à disqualifier le théâtre de divertissement et les auteurs qui représentent ce genre théâtral.

Auteurs de théâtre, joués par des troupes amateurs pour lesquelles nous écrivons avec de larges distributions (entre 10 et 12 comédiens sur scène), c'est auprès des troupes et du public que nous avons trouvé notre légitimité, avec entre 600 et 900 représentations par an et par auteur, nous totalisons plus de 24 000 représentations (en France et dans les pays francophones) et nous nous étonnons du ton de M. Schoenstein : *« Ce qui est probant, c'est que ces pièces ne sont jamais jouées à notre connaissance par le théâtre professionnel et qu'elles sont prioritairement jouées par les compagnies amateurs situées plutôt dans la France rurale » (...)* Enfin, l'auteur tire souvent à la ligne... Dans une pièce de deux heures, il y a de quoi –en dégraissant l'inutile et en resserrant les situations– faire une pièce de 50 mn... »

Quelle mauvaise foi de faire croire que c'est la qualité des textes (et non la distribution trop importante) qui empêche les représentations par le théâtre professionnel.

Quel mépris lorsque M. Schoenstein relève que nos pièces sont plutôt représentées en milieu rural (C'est bien connu, on ne donne pas de la confiture aux cochons semble-t-il suggérer) S'il savait, le pauvre, l'immense fierté que nous ressentons à être représentés dans ce milieu qui est aussi le nôtre.

M. Schoenstein semble oublier que le théâtre amateur voire rural est un liant social considérable fondé sur l'enthousiasme collectif et souvent festif. Le théâtre y fait rêver. Et ce théâtre-là ne demande pas de subventions et vit de ses moyens humains.

Puis M. Schoenstein critique le style et la forme de ce genre théâtral, faut-il lui rappeler que la plupart de ces pièces ont été validées et éditées par notre éditeur. (Les Editions Art et Comédie)

La FNCTA vit des subventions du ministère de la culture. Elle a une utilité publique. Il nous semble que ces propos dévoient la fédération de son rôle : fédérer et non diviser, c'est, en tous cas, de cette manière que nous autres, auteurs, concevons notre propre rôle auprès des troupes qui nous font le plaisir et l'honneur de nous représenter et auprès du public qui fait l'effort de se déplacer pour venir applaudir du spectacle vivant.

Sans animosité mais avec une calme détermination, par respect pour notre travail, pour les troupes et pour le public, il fallait que ce soit dit. Nous espérons naturellement que ce droit de réponse sera publié dans le prochain numéro de la revue puisque comme M. Schoenstein l'a écrit si bien *« tout ce qui touche au théâtre doit nous intéresser et c'est pour cette raison que votre revue Théâtre et Animation va essayer de porter son regard sur des sujets qui ne sont pas uniquement centrés sur nos préoccupations théâtrales habituelles. »*

Les co-signataires :

Marie-Laroche Fermis (Ma belle-mère est givrée, le trésor de tante Agathe, un week-end à tout casser...)

Christian Rossignol (T'emballe pas, Colonel Betty, Zorghol 707...)

Jean-Claude Martineau (Larguez les amarres, trente kilomètres à pied, Y a pas de mâle à ça...)

Yvon Taburet (les parasites sont parmi nous, le coupable est dans la salle, Grand-mère est amoureuse...)